

progrès et de bien-être moral et matériel.

Il n'est impossible dans ce travail d'entrer dans l'étude de la coopération appliquée aux différents corps de métiers et dans l'examen de ses conditions financières; ce serait trop long. Au reste, toute association peut, en s'adressant au quartier général de l'Ordre, recevoir les meilleures instructions sur les moyens à prendre pour conduire au succès une entreprise en coopération.

Inutile d'en dire davantage sur cette question. Les brillants succès qu'ont obtenu les sociétés coopératives en Angleterre, succès qui ont eu beaucoup de retentissement en Canada, ont suffi sans doute pour éclairer les ouvriers et les engager à marcher sur les traces de leurs confrères européens. Nous leur rappellerons seulement cette simple devise : *l'union fait la force*; nous leur rappellerons que toute leur attention doit se concentrer sur l'étude des questions propres à améliorer *directement* leur situation et ne pas se laisser égarer par des théories d'un autre genre dont ils seront tôt ou tard les dupes. Si l'ouvrier est bien pénétré de cette vérité, et qu'il se renferme dans sa méditation, l'ouvrier aura fait un grand pas : ce sera pour lui avoir profité que d'avoir su s'y plaire.

ARTICLE XXI

De raccourcir la journée de travail, en refusant de travailler plus de huit heures par jour.

On demande par cet article une plus juste distribution du bien-être que crée l'ouvrier. Le système de huit heures de travail par jour relèvera du chômage des milliers d'hommes, en même temps qu'il donnera un peu plus de repos à ceux qui font un dur labour. Il contribuera à relever le niveau moral et intellectuel du peuple en donnant de l'ouvrage à ceux qui vivent dans l'indigence et en permettant à ces derniers de faire instruire leurs enfants.

Les capitalistes et les grands patrons d'industrie se demandent si cette réduction des heures de travail ne leur sera pas désavantageuse. Pour eux, c'est une question de dollars et de cents, et en général ils combattent ce changement qui, disent-ils, va les ruiner. Cette attitude ne peut surprendre personne, attendu que toute mesure ayant en vue l'amélioration du sort des travailleurs a toujours rencontré de la part des bourgeois une forte opposition.

Lorsqu'il y a trente ans, on demanda que la journée fut fixée à dix heures au lieu de douze, on rencontra la même opposition qui se présente aujourd'hui. Les promoteurs de cette réforme furent dénoncés comme des démagogues. Cependant, en dépit de toutes les prophéties malheureuses des ignorants, le système de dix heures fut adopté. Nous savons qu'il a produit les plus heureux résultats; au lieu de diminuer, les gages ont